



**Commune de Prez**  
**Conseil communal**

**Message du Conseil communal au Conseil général du 20 mai 2021**  
**Point 15 de l'ordre du jour**  
**Commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs**

---

**1. Introduction**

La Commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs a été instituée par le Conseil général de Prez lors de sa séance du 9 mars 2020.

Celle-ci était constituée de 3 membres du Conseil général ainsi que de 1 membre du Conseil communal.

Cette répartition d'un membre par cercle électoral a bien fonctionné.

**2. Conclusion**

Le Conseil communal propose au Conseil général de nommer au moins 3 membres du Conseil général à la commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs, dont au moins un représentant pour chaque cercle électoral (Corserey, Noréaz et Prez-vers-Noréaz).

Il demande également au Législatif de valider la nomination de Madame Isabelle Bersier, Conseillère communale, comme membre de la commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 3 mai 2021.

Au nom du Conseil communal

La Secrétaire

M. Dubey

Le Syndic

D. Bonny

**Conseillère communale responsable : Mme Isabelle Bersier, Responsable Culture, Sports et Loisirs**